



**LE CIRCUIT
DES ENCANS SPÉCIALISÉS
DE VEAUX D'EMBOUCHE DU QUÉBEC**

**QUEBEC SPECIALIZED
FEEDER CALF AUCTIONS CIRCUIT**

2024-2025

Les Producteurs
de bovins du
Québec



SAISON 2024-2025

Le Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec maintient les éléments suivants :

- **Préinscription obligatoire :**

- Des frais de mise en marché supplémentaires par veau préinscrit non livré peuvent être facturés;
- Un veau qui n'a pas été préinscrit pourrait être retourné à la ferme.

- **Déclaration de vaccination** des veaux et du troupeau reproducteur selon les protocoles;

- **Formulaire Périodes de retrait** rempli, le cas échéant;

- **Affichage de l'âge des veaux** lorsqu'une date de naissance réelle a été déclarée à Attestra;

- **Affichage** volontaire de veaux déclarés sans hormones, sans antibiotiques sur une base préventive et sans ionophores, la certification VBP+ de l'entreprise ainsi que le nom du vendeur;

- Vérification de l'**état de la castration** des veaux systématiquement par palpation;

- **Frais de mise en marché supplémentaires (20 \$/veau) applicables pour :**

- Veau **préinscrit non livré**;
- Veau **hors norme** (non castré ou mal castré, non écorné ou mal écorné, hors type et apparence de caractère laitier).

- Veaux **vendus à la fin de l'encan :**

- Moins de 350 livres;
- Hors-type (radais, infirme, maigre, malade, etc.);
- Mal castré;
- Non castré de plus de 700 livres;
- Apparence de caractère laitier.

- Veaux **retournés à la ferme d'origine** aux frais du producteur :

- Ayant des signes d'infection à la suite de la castration ou de l'écornage;
- Lot dont un veau a transité par un encan dans les 30 jours précédents;
- Lot dont la majorité des veaux ont une apparence de caractère laitier.

- Vente de veaux de race Charolais le jeudi 26 septembre 2024 à l'encan de Sawyerville.

2024-2025 SEASON

The Quebec Specialized Feeder Calf Auctions Circuit maintains the following elements:

- **Preregistration is mandatory:**
 - Additional marketing fee per undelivered preregistered calf could be charged;
 - Calf that is not preregistered and delivered at the auction market could be sent back to the farm.
- **Vaccination statement** for calves and breeding herd as per protocols;
- **Withdrawal period form** completed, if applicable;
- **Display the calf age** when an actual birth date has been declared to Attestra;
- Voluntary **display** of declared elements such as: raised without the use of growth hormones or any other growth factor (ionophores), without antibiotics as a preventive measure since birth, certified VBP+ and seller's name;
- **State of castration** systematically verified by palpation for each animal;
- **Additional marketing fees (\$20/calf) applicable for:**
 - **Undelivered registered** calf;
 - **Non-standard** calf (uncastrated or poorly castrated, unhorned or poorly dehorned, offtype and of dairy appearance).
- Calves **sold at the end of the auction:**
 - Less than 350 pounds;
 - Offtype (puny, crippled, very thin, sick, etc.);
 - Poorly castrated;
 - Uncastrated calves weighing more than 700 pounds;
 - Dairy appearance.
- Calves **sent back to its farm of origin** at the producer's cost:
 - Animals presenting signs of infection following castration or dehorning
 - Lot of which at least one feeder calf has pass through an auction in the last 30 days.
 - Lot of which the majority of calves exhibit dairy character.
- Sale of Charolais breed calves will be held on Thursday, September 26, 2024 at the Sawyerville auction.

PROTOCOLE DE VACCINATION



Tous les veaux d'embouche doivent être vaccinés selon le protocole de vaccination des Producteurs de bovins du Québec et être nés d'un troupeau reproducteur vacciné pour la protection foetale.

Les documents suivants doivent être fournis au déchargement des veaux :

- Déclaration de vaccination 2024-2025 remplie et signée;
- Preuve d'achat des vaccins utilisés pour les veaux d'embouche;
- Preuve d'achat des vaccins utilisés pour le troupeau reproducteur.

Des prélèvements sanguins et d'échantillons de tissus d'oreilles peuvent être faits sur les veaux afin de vérifier le respect des protocoles de vaccination.

Veaux d'embouche

	VACCIN VIVANT MODIFIÉ ⁵ IBR ¹ PI3 ² BRSV ³ BVD ⁴
Âge du veau	5 mois et plus
Temps minimum autorisé	2 semaines avant la vente
Temps maximum autorisé	4 mois avant la vente

- Il est recommandé de vacciner les veaux contre l'*Histophilus somni* (*Haemophilus somnus*) et la *Mannheimia Haemolytica*;
- Les recommandations du vétérinaire doivent être respectées en tout temps.

¹ Le virus rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR)

² Le virus para-influenza de type 3 (PI3)

³ Le virus respiratoire syncytial bovin (BRSV)

⁴ Le virus de la diarrhée virale bovine (BVD)

⁵ Pour la vaccination des veaux allaités par une vache gestante, vous conformer aux directives de votre vétérinaire ou à celles inscrites à l'étiquette.

Troupeau reproducteur pour la protection fœtale

Compte tenu des connaissances actuelles, seuls les veaux d'embouche provenant d'un troupeau reproducteur vacciné pour la protection fœtale selon l'un des deux scénarios de vaccination suivants seront autorisés aux encans spécialisés.

SCÉNARIO 1

- 1 Les veaux sont vaccinés avec un vaccin vivant modifié (VVM) après l'âge de 5 mois.
- 2 Les génisses sont revaccinées avec un VVM pour la protection fœtale (FP) au moins 1 mois avant la première saillie.
- 3 Les vaches du troupeau sont vaccinées en post-partum avec un VVM FP ou un vaccin contre la diarrhée virale bovine (BVD) inactivé approuvé pour la FP et administré selon les directives de l'étiquette.
- 4 Une dose de rappel est administrée annuellement selon les directives de l'étiquette pour obtenir la FP.

SCÉNARIO 2

- 1 Les veaux sont vaccinés avec un VVM après l'âge de 5 mois.
- 2 Les génisses sont revaccinées avec un VVM FP au moins 1 mois avant la première saillie, puis revaccinées au cours du deuxième trimestre de gestation avec un vaccin contre la BVD inactivé approuvé pour la FP.
- 3 Les vaches reçoivent un VVM FP au moins 1 mois avant la première saillie et sont revaccinées au cours du deuxième trimestre de gestation avec un vaccin à BVD inactivé approuvé pour la FP.
- 4 Une dose de rappel est administrée annuellement au cours du deuxième trimestre de gestation avec un vaccin à BVD inactivé approuvé pour la FP.

Suite à l'implantation d'un des deux scénarios de vaccination, les femelles nouvellement entrées dans le troupeau et sans statut vaccinal connu doivent recevoir un VVM FP en présaillie avant d'être intégrées au protocole de vaccination.

- Les recommandations du vétérinaire doivent être respectées en tout temps.

VACCINATION PROTOCOL



All feeder calves must be vaccinated according to the Producteurs de bovins du Québec vaccination protocol and must be born of a herd vaccinated for fetal protection.

Please remember that for every sale, the following documents must be remitted prior to unloading calves:

- Vaccination Statement form for 2024-2025 duly completed and signed.
- Vaccines' proof of purchase used for the feeder calves.
- Vaccines' proof of purchase used for the breeding herd.

Blood tests and tissue ear samples may be conducted to verify if the feeder calves' vaccination status has been observed.

Feeder Calves

	MODIFIED LIVE VACCINE⁵ IBR¹ PI3² BRSV³ BVD⁴
Age of calf	5 months and over
Minimum Delay Allowed	2 weeks prior to the sale
Maximum Delay Allowed	4 months prior to the sale

- It is recommended to vaccinate calves against *Histophilus somni* (*Haemophilus somnus*) and *Mannheimia Haemolytica*;
- The veterinarian's recommendations must be observed at all times.

¹ Infectious Bovine Rhinotracheitis Virus (IBR)

² Parainfluenza Type 3 (PI3)

³ Bovine Respiratory Syncytial Virus (BRSV)

⁴ Bovine Viral Diarrhea (BVD)

⁵ Vaccination of calves nursed by a pregnant cow, please comply with your veterinarian's advice or the label instructions.

Breeding Herd for Fetal Protection

Considering the current knowledge, only calves from a breeding herd vaccinated for fetal protection and according to one of the following scenarios will be permitted to access the specialized auctions.

SCENARIO 1

- 1 Calves are vaccinated with a modified live vaccine (MLV) after the age of 5 months.
- 2 Heifers are revaccinated with a fetal protection (FP) MLV least 1 month prior to the first breeding.
- 3 All cows in the herd are vaccinated postpartum with an FP MLV or an inactivated vaccine against the Bovine Viral Diarrhea (BVD) approved for FP, and administered according to the label instructions.
- 4 An annual booster shot is administered in accordance with the directions on the label in order to obtain FP.

SCENARIO 2

- 1 Calves are vaccinated with a MLV after the age of 5 months.
- 2 Heifers are revaccinated with an FP MLV at least 1 month prior to the first breeding, then revaccinated over the course of the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against the BVD approved for FP.
- 3 Cows receive an FP MLV at least 1 month prior to the first breeding and are revaccinated over the course of the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against the BVD approved for FP.
- 4 A yearly booster shot is administered during the second trimester of gestation with an inactivated vaccine against BVD approved for FP.

Following the implementation of one of the vaccination scenarios, new arrivals to the herd with no known vaccination status must receive an FP MLV in the pre-breeding period prior to being integrated into the vaccination protocol.

- The veterinarian's recommendations must be observed at all times.

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2023	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Août 2024						
Sawyerville	Jeudi	29 août	9h	913	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	30 août	9h	1 315	18h à 24h	6h à 12h
Septembre 2024						
La Guadeloupe	Jeudi	5 sept.	9h30	499	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	6 sept.	9h	1 494	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	12 sept.	9h	375	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	13 sept.	9h	1 155	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Jeudi	19 sept.	9h30	344	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	20 sept.	9h	791	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville*	Jeudi	26 sept.	9h	720	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	27 sept.	9h	901	18h à 24h	6h à 12h
Octobre 2024						
La Guadeloupe	Jeudi	3 oct.	9h30	484	18h à 23h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	10 oct.	9h	652	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	11 oct.	9h	1 202	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Jeudi	17 oct.	9h30	479	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	18 oct.	9h	1 009	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	24 oct.	9h	986	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	25 oct.	9h	1 257	18h à 24h	6h à 12h

* Vente de veaux de race Charolaise.

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2023	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Novembre 2024						
Sawyerville	Judi	7 nov.	9h	580	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	8 nov.	9h	1 182	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Judi	14 nov.	9h30	341	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	15 nov.	9h	915	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	21 nov.	9h	492	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	22 nov.	9h	1 313	18h à 24h	6h à 12h
Décembre 2024						
La Guadeloupe	Judi	5 déc.	9h30	497	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	6 déc.	9h	1 354	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	12 déc.	9h	743	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	13 déc.	9h	1 468	18h à 24h	6h à 12h

**GRAND CHOIX DE
TRACTEURS & DE
MACHINERIE AGRICOLE
USAGÉS**









6 SUCCURSALES PARTOUT AU QUÉBEC

Votre représentant
Cyrille Camirand: 581 372-6141

SASERVICEAGRICOLE.CA

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2024	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Janvier 2025						
Sawyerville	Jeudi	9 jan.	9h	798	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	10 jan.	9h	958	18h à 24h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	17 jan.	9h	1 439	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	30 jan.	9h	687	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	31 jan.	9h	1 225	18h à 24h	6h à 12h
Février 2025						
Sawyerville	Jeudi	6 fév.	9h	318	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	7 fév.	9h	973	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Jeudi	20 fév.	9h30	421	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	21 fév.	9h	1 392	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	27 fév.	9h	932	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	28 fév.	9h	698	18h à 24h	6h à 12h
Mars 2025						
Bic	Jeudi	13 mars	9h30	248	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	14 mars	9h	1 094	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Jeudi	20 mars	9h	553	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	21 mars	9h	867	18h à 24h	6h à 12h

Encans	Jour	Date	Heure	N ^{bre} veaux 2024	Arrivée des veaux	
					La veille	Jour de vente
Avril 2025						
Sawyerville	Judi	3 avril	9h	759	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	4 avril	9h	1 538	18h à 24h	6h à 12h
Bic	Judi	10 avril	9h30	431	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	11 avril	9h	1 415	18h à 24h	6h à 12h
Mai 2025						
Sawyerville	Judi	1 ^{er} mai	9h	655	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	2 mai	9h	1 216	18h à 24h	6h à 12h
La Guadeloupe	Judi	8 mai	9h30	386	18h à 23h	6h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	9 mai	9h	1 027	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	29 mai	9h	426	18h à 21h	7h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	30 mai	9h	1 115	18h à 24h	6h à 12h
Juin 2025						
Bic	Judi	5 juin	9h30	364	12h à 22h	8h à 12h
Saint-Isidore	Ven.	6 juin	9h	1 747	18h à 24h	6h à 12h
Sawyerville	Judi	26 juin	9h	1 362	18h à 21h	7h à 12h

OBTENEZ VOTRE INVENTAIRE DE TROUPEAU EN 2 ÉTAPES

Étape 1 : Si ce n'est déjà fait, enregistrez vos informations en communiquant avec le Service à la clientèle d'Attestra pour fournir votre adresse courriel et/ou numéro de télécopieur.

Étape 2 : Accédez à votre inventaire en composant le 1 866 270-4319, puis en appuyant sur le 2. Suivez ensuite les instructions.

Si votre numéro est déjà enregistré, le système le reconnaîtra automatiquement. Vous appelez d'ailleurs? Ayez votre numéro de PRO (7 chiffres) à portée de la main.

Le service est disponible 7 jours sur 7, de 5 h à 23 h!

Attestra ON ÉLÈVE LA CONFIANCE

BOVILIS®

Nasalgen® 3-PMH



**Fermez la porte
au nez des agents
pathogènes
respiratoires
viraux et
bactériens**

...grâce au **SEUL** vaccin **INTRANASAL**
qui aide à offrir une protection **5-en-1** contre
le complexe respiratoire bovin (CRB)



Bovilis® Nasalgen® 3-PMH
Vaccinez judicieusement dès le départ.

**Des infections respiratoires mixtes
causées par des virus et des bactéries
ont été identifiées dans PLUS DE 50 % des
échantillons positifs soumis à un grand
laboratoire de diagnostic canadien en 2019¹.**

Bovilis® Nasalgen® 3-PMH :

- Aide à procurer une **protection respiratoire étendue** contre cinq des causes virales et bactériennes les plus courantes du CRB* en **UNE seule dose pratique**.
- Permet la vaccination dès l'**âge d'une semaine**, sans avoir à se soucier d'une éventuelle interférence des anticorps maternels².
- Contient le **diluant BluShadow™** exclusif qui aide à **identifier clairement les animaux vaccinés** – plus de doutes possibles!

*Virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), virus respiratoire syncytial bovin (BRSV), virus parainfluenza de type 3 (PI3), Mannheimia haemolytica et Pasteurella multocida

Besoin de plus d'informations?

- **Producteurs :** consultez votre médecin vétérinaire pour déterminer si Bovilis® Nasalgen® 3-PMH convient à l'animal à vacciner
- **Médecins vétérinaires :** veuillez communiquer avec votre représentant de Merck Santé animale, appelez au 1-866-683-7838, ou rendez-vous au www.merck-sante-animale.ca

Veuillez toujours lire et suivre les instructions sur l'étiquette pour vous assurer que ce produit convient à l'animal à vacciner. La vaccination peut ne pas protéger tous les animaux vaccinés.

1. Savard C, et Broes A. « Bovine respiratory profiles summary in 2019 », *Biovet Animal Health News*, 2020. (https://biovet-inc.com/wp-content/uploads/iboc/infoc/Bovine_respiratory_profiles_summary_2019_1av.pdf) (Consulté en novembre 2020).
2. Gerds V, Maywitt GK, Tikva SK, et Babik LA. « Mucosal delivery of vaccines in domestic animals », *Veterinary Research*, vol. 37, 2006, p. 487-510. doi : 10.1051/veter/2006012. (<https://www.vetres.org/articles/vetres/pdf/2006/03/v60303.pdf>) (Consulté en décembre 2020).

BluShadow™ est une marque de commerce d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
BOVILIS™ est une marque enregistrée d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.
NASALGEN™ est une marque enregistrée d'Intervet Inc., utilisée sous licence.
MERCK® est une marque enregistrée de Merck Sharp & Dohme LLC, utilisée sous licence.
© 2024 Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, E.-U., et ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.
CA-NAL-219300013

 **MERCK**
Santé animale

MODALITÉS D'ACHAT

- Les acheteurs doivent obtenir un cautionnement en conformité avec le *Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de veaux d'embouche* ou payer par chèque certifié avant la prise en charge des veaux.
- Les producteurs qui achètent pour leurs propres fins d'engraissement peuvent, sous certaines conditions, être exemptés à verser un cautionnement ou de payer par chèque certifié en contactant les PBQ au 450 679-0540, poste 8742 ou par courriel à administrationpbq@upa.qc.ca **au moins 15 jours avant** leur premier achat.
- Après adjudication, l'acheteur devient responsable des veaux, sauf en cas de vice caché.



PURCHASING TERMS

- Buyers must hold a surety bond in compliance with the *Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de veaux d'embouche* or pay by certified cheque before taking ownership of the purchased calves.
- Producers buying for their own purpose could, under certain conditions, be exempted to provide a surety bond or the certified cheque payment obligations if they contact PBQ at (450) 679-0540, extension 8742 or by email at administrationpbq@upa.qc.ca **at least 15 days prior** to their first purchase.
- Once the sale concluded, the buyer has ownership of the animals, except in the event of latent defect.

COORDONNÉES

Syndicats des Producteurs de bovins du Québec

Abitibi-Témiscamingue

Anne-Marie Trépanier 819 762-0833
Félix Désaulniers 819 734-7828

Bas-Saint-Laurent

Marc Tétreault 418 723-2424
Daniel Reichenbach 418 566-9463

Capitale-Nationale-Côte-Nord

Étienne Nadeau 418 872-0770
Michel Paquet 418 254-5453

Centre-Du-Québec

Isabelle Bordeleau 819 519-5838
Carl Labbé 418 389-4281

Chaudière-Appalaches Nord

Frédéric Poulin 418 386-5588
François Poirier 581 995-8376

Chaudière-Appalaches-Sud

Frédéric Poulin 418 228-5588
Caroline Fortin 418 386-0195

Estrie

Stéphanie Therrien 819 346-8905
Olivier Isabel 819 582-0786

Gaspésie-Les Îles

Gabriel Lambert-Rivest 418 392-4466
Doris Boissonnault 418 388-5190

Lanaudière

Xavier Lacoste 450 753-7486
Martin Drainville 450 803-7276

Mauricie

Josée Tardif 819 378-4033
Steve Beaudry 819 668-1459

Montérégie-Est

Katerine Montcalm 450 774-9154
Benoit Côté 450 405-2150

Montérégie-Ouest

Katerine Montcalm 450 774-9154
Richard Renaud 415 500-1998

Outaouais-Laurentides

Anais Thibodeau 450 472-0440
Victor Drury 819 574-6469

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Laury-Ann Gobeil 418 542-5666
Christian Rousseau 418 671-1460



PRÉINSCRIPTION

La préinscription pour tous les veaux est obligatoire.
Cela permet une meilleure planification pour les différents intervenants, dont les producteurs de bouvillons.

Pour obtenir le volume des préinscriptions et les prix de marché, veuillez consulter le site Web www.bovin.qc.ca

BIC

Coopérative des encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent
3229, route 132 Ouest, Rimouski QC G0L 1B0
Téléphone: 418 736-5788
Télécopieur: 418 736-5002
Courriel: coop.encansbl@globetrotter.net

LA GUADELOUPE

Marché d'animaux vivants Veilleux & Frères inc.
1287, 14^e Avenue, La Guadeloupe QC G0M 1G0
Téléphone: 418 459-6832
Télécopieur: 418 459-3367 (bureau) • 418 459-6873 (encan)
Courriel: encanveilleux@hotmail.com

SAWYERVILLE

Encan Sawyerville inc.
420, route 253 sud, Cookshire-Eaton QC J0B 1M0
Téléphone: 819 849-3606 (bureau) • 819 875-3577 (encan)
Télécopieur: 819 875-5229
Courriel: sawyerville@saestrie.ca

SAINT-ISIDORE

Réseau Encans Québec
2020, rang de la Rivière, Saint-Isidore QC G0S 2S0
Téléphone: 418 882-6341 • 1 866 839-9475 (sans frais)
Télécopieur: 418 882-0731
Courriel: s.vachon@r-encan.quebec

Les Producteurs
de bovins du
Québec

